



Université
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ

AUTORITE CONTRACTANTE : UNIVERSITE DE LOME
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)

LOME, LE 03 AOUT 2023

REFERENCE DE LA PROCEDURE : DAON N° 01T/2023/UL-CERMEIDA
ORGANES ET DATES DE PUBLICATION : Togo-Presse N°11510, 11517 et 11520 en dates respectivement des 27 mars, 05 et 11 avril 2023

OBJET DE LA PROCEDURE « Travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME (phase 1) »
LOT : UNIQUE

DATE LIMITE DE DEPOT ET D'OUVERTURE DE PLUS	DATE ET HEURE / OBSERVATIONS	
	DATE INITIALE	25 avril 2023 à 10 h 30 minutes GMT
SOUSSIONNAIRES	NOMBRE	11
	DENOMINATIONS SOCIALES	(1) PACIPRO, (2) ECI SARL, (3) IBMA SA (4) INTER CONSTRUCT, (5) Gpt GC CONTRACTOR & BEST BUILDING, (6) KALANKPAARCHI, BTP, (7) Gpt IBM & TSP, (8) Gpt AG SERVICES & NAD BTP, (9) Gpt ELCO BTP & ECAT SARL, (10) Gpt GC AFRIQUE & EMK et (11) KAMLINÉ
SOUSSIONNAIRES NON RETENUS	MOTIFS	
GROUPEMENT ELCO BTP & ECAT SARL	Pour avoir, d'une part, proposé une méthodologie et un planning d'exécution non exhaustifs et incohérent et d'autre part, fourni des chiffres d'affaires des trois (03) dernières années dont la moyenne annuelle d'aucun des membres du groupement ne satisfait à la condition de 70 % au moins exigés par le DAON, objet de concurrence (spécification 70 %).	
Entreprise INTERCONSTRUCT	Pour d'abord avoir, proposé des prix anormalement, bas à certains postes, ensuite avoir fourni des sous-détails de prix, qui montrent des contradictions entre certains prix, enfin n'avoir pas satisfait au critère d'expérience similaire. Les preuves et éléments communiqués par le soumissionnaire pour justifier la proposition de prix à certains postes, assortis d'un rabais de 22 % et son expérience similaire ne sont pas convaincants.	
Entreprise KAMLINÉ	Pour non exhaustivité de son offre, L'entreprise KAMLINÉ a omis dans les bordereaux des prix unitaires (BPJ) et dans le détail quantitatif et estimatif (DQE) dix-huit (18) postes (4.8.1 à 4.8.16.3) à la rubrique 4.8 « A-Eclairage et ventilation » et quinze (15) postes (4.9.1 à 4.9.10.6) à la rubrique 4.9 « B-Prises, climatisation et réseau de terre », soit au total 33 postes omis relativement au PREMIER ETAGE (les 02 blocs centraux + aile droite). Ce qui pourrait	

affecter lourdement et négativement l'exécution du marché de KAMLINÉ dans la mesure où tout ce qui concerne l'éclairage, la ventilation, les prises, la climatisation et le réseau de terre à cette partie n'a pas été pourvu. D'où un risque plus ou moins élevé pour ne pas garantir la qualité des travaux.

SOUSSIONNAIRES RECONNUS CONFORME

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS FCF (TTC) LUS A L'OUVERTURE	MONTANTS FCF (TTC) APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT	MONTANT TTC, APRES CORRECTION, RABAIS Y COMPRIS	OBSERVATIONS
PACIPRO	902 727 119	1 051 180 810	1 019 645 386	
ECI Sarl	826 171 778	825 515 403	825 515 403	
IBMA SA	1 120 601 004	1 115 291 004	1 115 291 004	
Gpt GC CONTRACTOR & BEST BUILDING	723 363 724	692 630 447	644 146 316	
KALANKPAARCHI, BTP	615 149 660	629 612 566	572 947 435	
Gpt IBM & TSP	671 407 592	669 224 592	602 302 133	
Gpt AG SERVICES & NAD BTP	614 233 125	613 855 525	558 608 528	Offre jugée techniquement conforme pour l'essentiel et économiquement la plus avantageuse
Gpt GC AFRIQUE & EMK	874 760 981	872 990 981	811 881 612	

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE

Groupement AG SERVICES & NAD BTP. Tél : + 228 90 15 14 28 / 90 09 11 66, email : ags.sarl@yahoo.com

MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Quatre cent soixante-treize millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille cinquante-huit (473 397 058) francs CFA HT/HTVA, soit cinq cent cinquante-huit millions six cent huit mille cinq cent vingt-huit (558 608 528) francs FCA TTC

DELAI D'EXECUTION

Dix (10) mois

PART DU MARCHÉ SOUMISE A LA SOUS TRAITANCE

NEANT

PRISE EN COMPTE DE VARIANTES

NEANT

PROCEDURE DEROGATOIRE (MOTIFS LE CAS ECHEANT)

NON

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 100 du décret n°2022-080/P/R du 30 juillet 2022 portant code des marchés publics au Togo.

Mme Cicavi Akaavi SOSSOU